

47^E EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE

TERRASSON LAVILLEDIEU - DORDOGNE - PERIGORD NOIR

18 & 19 MAI 2024



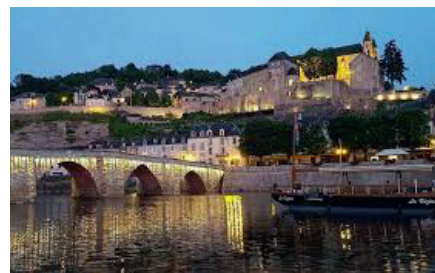
A l'entrée de la Vallée de la Vézère, l'occupation humaine est attestée ici depuis les temps préhistoriques, comme en témoigne son riche passé historique. Des temps mérovingiens avec la fondation de l'Abbaye à aujourd'hui, c'est une ville ancienne, insolite, hors des sentiers battus, qui révèle ses trésors aux curieux. Autour des Jardins de l'Imaginaire, création unique en Europe, toute la ville met en regard l'eau, les jardins et la richesse du patrimoine. La ville ancienne à ce titre agrément la visite avec ses 12 fontaines (moussues, à mascarons, sculptées, colossales ou discrètes) et ses jardins d'inspiration 18^e pour devenir la ville-jardin. Le terroir du Terrassonnais, depuis les truffières

sur les hauteurs aux noyeraies AOC du Périgord dans la vallée, forme un territoire où les producteurs cultivent l'excellence des produits du terroir.

Instauré par François 1^{er}, le marché de Terrasson-Lavilledieu a lieu depuis, tous les jeudis matin autour du bassin de la Vézère. Les producteurs locaux sont à l'honneur avec ces produits qui font la renommée du Périgord Noir : canards gras, foie gras, truffes, noix. C'est également un marché de produits frais (fruits, légumes, viandes, ...), d'artisanat local et de marchands ambulants. Chaque hiver, de novembre à mars a lieu le marché au gras et aux truffes, marché couvert à la vitrine du Périgord. De tout temps, Terrasson eut ses lavoirs, abreuvoirs et fontaines pour répondre, avant tout, aux exigences de la vie domestique. Il n'était pas encore question d'exiger autre richesse que de pourvoir à l'essentiel.

C'est en 1989 que la ville renoue avec sa tradition des fontaines. Toutes les grandes villes, de Paris à Rome, ont leurs fontaines ; pourquoi n'en serait-il pas de même pour Terrasson ? Fontaine je vous aime ! Expression joyeuse d'une

architecture du bonheur sublimée par le travail et le génie de l'homme. Une utopie de plus, aussi. Chimère pourtant réfléchie et ordonnée, comme jadis André Le Nôtre ou François Mansard tinrent leur gloire, à Versailles. Ici, sur les rives de la Vézère, c'est avec la même sensibilité faite de clarté, subtilité, rigueur et imagination, le souci de donner aux lieux une esthétique à la fois frivole et visionnaire, que fut lancé ce dessein de jaloner Terrasson d'un ensemble de fontaines. La renaissance de Terrasson ne pouvait se concevoir que dans une somptueuse profusion d'initiatives, toutes reliées par la passion des alliances mythiques de la nature à l'homme, de la géographie à l'histoire, du patrimoine hérité des anciens aux nécessités du monde moderne.



JURY DE LA 47^E EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE DE LA RASG

Classes à CACS :
Mr JANICOT Pierre (Président) Mr BEILLARD Jacques et Mr FREYGEFOND Cyril

Autres classes :
Mr TOULET Régis

PLANNING PRÉVISIONNEL DU WEEK-END

SAMEDI 18 MAI 2024

« Parc de l'île de la vergne »

7h30

ACCUEIL / SECRETARIAT
(remise des tickets repas)
Toise des classes à CACS

9h

Début des jugements mâles
et femelles

12h/14h

Pause déjeuner
(Réservation sur feuille
d'engagement, salle des fêtes)

14h

Reprise des jugements

16h30

Jugements des lots
de reproduction et d'élevage,
meilleur chien de la journée

18h

Proclamation des résultats,
présentations des lauréats

20h

Repas de Gala
(salle des fêtes)

DIMANCHE 19 MAI 2024

« Salle des fêtes »

09h

Réunion des délégués
(salles des fêtes)

10h30

Assemblée générale extraordinaire
pour modification des statuts

Assemblée générale de l'association
(salle des fêtes)

12h30

Repas de clôture
(hôtel / Restaurant « Le moulin rouge »)

DIMANCHE 19 MAI

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Vous êtes priés d'assister à l'assemblée générale
extraordinaire de notre Association qui se déroulera :

Salle des fêtes
de TERRASSON LAVILLEDIEU
24 120
à partir de 10h30

ORDRE DU JOUR

- Mise au vote de l'assemblée de la modification des
statuts :

« Lors d'années électorales du comité de la RASG :
Envoi exclusif des bulletins de vote à un huissier,
dépouillement et proclamation des résultats par
celui-ci. »

DIMANCHE 19 MAI

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Vous êtes priés d'assister à l'assemblée générale
ordinaire de notre Association qui se déroulera :

Salle des fêtes
de TERRASSON LAVILLEDIEU
24 120
à l'issue de l'AG extraordinaire

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier pour l'exercice 2023
- Rapport d'activité du Secrétaire sur l'année 2023
- Questions diverses

celles-ci devront parvenir au Président 8 jours avant
l'Assemblée Générale, à l'adresse suivante :

Thierry SOUSTRE
Président de la RASG
411 rue de chantegrel
Villa C Terres des Causses
24120 PAZAYAC



47^E EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE TERRASSON LAVILLEDIEU - DORDOGNE - PERIGORD NOIR

REPAS SAMEDI MIDI

25€

Salle des fêtes

Terrine Périgourdine
et sa mique grillée

Suprême de volaille
cuit à basse température

Sauce blanche et deux légumes

Framboisier et son coulis
de fruits rouges

Vin et café

BANQUET DU SAMEDI SOIR

35€

20h00

Salle des fêtes

Cocktail de bienvenue
et amuses bouches

Foie gras du Périgord

Brioche tiède et son chutney

Noix de veau du Limousin

Sauce giroles et légumes

Fromage Cabécou en écrin de salade

Soufflé glacé aux noix du Périgord

Champagne offert par le club

Vin et café

REPAS DIMANCHE MIDI

25 €

12h30

Restaurant « Le Moulin Rouge »

Mini 30 personnes

Salade Quercynoise

Joue de bœuf braisée au vin de Bergerac

Parfumée aux cèpes

Cannelloni de champignons sauvages

Flognarde Limousine aux pommes

Vins rouge et rosé, café

PENDANT LE REPAS DE GALA DU SAMEDI SOIR

- Remise des prix aux lauréats des échelles de valeurs Automne 2023 et Printemps 2024
- Remise des prix aux lauréats des podiums beautés mâles et femelles



TARIF DES ENGAGEMENTS

- 1^{er} chien : 40 €
- 2^e chien appartenant au même propriétaire : 20 €
- **Gratuit** à partir du 3^e chien appartenant au même propriétaire
- **Engagement gratuit** pour les classes Baby et Puppy
- Pour s'engager en classe travail, le chien devra justifier d'un excellent en Field Trial, joindre avec l'engagement une photocopie du carnet de travail.

HÉBERGEMENT

Hotel / Restaurant
« Le moulin rouge »

Terrasson

05 53 50 25 00

www.hotel-dordogne-perigord.com

Chiens acceptés 8€/jour,
indiquez votre participation à
la manifestation lors de votre
réservation.

RENSEIGNEMENTS

Thierry SOUSTRE

Villa C Terres des Causses,

411 rue de Chantegrel,

24120 PAZAYAC

06 13 51 01 24

thierry-soustre@orange.fr

ENGAGEMENTS POSSIBLES SUR

cedia.fr

www.settergordon.com



BULLETIN D'INSCRIPTION MELDESCHEN / ENTRY FORM

Engagement 40 € pour le 1^{er} chien, 20 € pour le 2^e chien appartenant au même propriétaire, gratuit pour les chiens suivants
Engagement gratuit pour les chiens engagés dans les classes Baby et Puppy

CLOTURE DES INSCRIPTIONS le lundi 06 mai 2024 (date de réception, pas de prolongation)

CHIEN / HUND / DOG

Nom du chien / Name des hundes / Dog's name :

Sexe / Geschlecht / Sex : Mâle / Rüde / Dog Femelle / Hündin / Bitch
L.O.F / Zucht Buch Nr / Origin Book Nr :

Identification / Identifizierung / Identification :

Date de naissance / Geburtsdatum / Birth date :

Nom du père / Vater des hundes / Name of sire :

Nom de la mère / Mutter des hundes / Name of dam :

Producteur / Züchter / Dog breeder :

PROPRIETAIRE / EIGENTÜMER / OWNER

Nom / Name / Name :

Rue / Strasse / Street :

N° :

Code postal / PLZ / ZIP :

Ville / Wohnort / City :

Pays :

Email :

Tél :

CLASSE D'ENGAGEMENT / KLASS / CLASS

Voir définition des classes dans le règlement - Definition der Klassen siehe regelung - see regulation

OUVERTE / OFFENE / OPEN

(âge mini 15 mois / ab 15 monate / from 15 months)

TRAVAIL / GEBRAUCHSHUND-KLASSE / WORKING CLASS

(âge mini 15 mois / monate / months)

(Pour s'engager en classe travail, le chien devra justifier d'un excellent en field-trial, joindre avec l'engagement une photocopie du carnet de travail)

INTERMEDIAIRE / ZWISCHEN / INTERMEDIATE

(15-24 mois / 15-24 monate / 15-24 months)

PUPPY / JÜNGSTENKLASSE / PUPPY

(6-9 mois / 6-9 monate / 6/9 months)

JEUNE / JUGEND / JUNIOR

(9-18 mois / 9-18 monate / 9-18 months)

BABY / BABY / BABY

(4-6 mois / 4-6 monate / 4-6 months)

CHAMPION / CHAMPIONKLASSE / BEAUTY CHAMPION

VETERAN / VETERANEN / VETERAN

(à partir de 8 ans / ab 8 jahre / from 8 years)

LOT D'ELEVAGE / NACHZUCHTGRUPPE / PROGENY CLASS

GROUPE DE REPRODUCTION / ZUCHTGRUPPEN / BREEDER'S GROUP

CONFIRMATION (uniquement pour des membres RASG, possibilité d'adhérer sur place)

Aucun chien ne peut être inscrit dans plusieurs classes.

ENGAGEMENTS

- Par Internet pour l'exposition : <http://cedia.fr> (paiement sécurisé)
- Par courrier pour l'exposition et repas : Thierry SOUSTRE 411 Rue de Chantegrel Villa C Terres des Causses 24120 PAZAYAC
Les chèques sont à établir à l'ordre de la RASG

DÉSIGNATION	NOMBRE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Engagement 1 ^{er} chien		40,00€	40,00€
Engagement 2 ^e chien		20,00€	20,00€
Participation au repas du samedi midi		x 25,00€	
Participation au repas du samedi soir		x 35,00€	
Participation au repas dimanche midi		x 25,00€	
TOTAL GÉNÉRAL			

Je déclare sincères et véritables les renseignements fournis. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du Règlement de cette exposition. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladie contagieuse et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé. J'ai bien pris connaissance que le non respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours. En cas, de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà les sanctions prévues au Règlement.

Fait à Le / ... / 2024

Signature du Propriétaire

